



Le Coléanthe délicat

Coleanthus subtilis (Tratt.) Seidl

07/11/2017, Rostrenen

Réseau de suivi en Bretagne – 2^{ème} année

Conservatoire Botanique National



B R E S T

Gaëtan Masson

Conservatoire botanique national de Brest
Antenne Bretagne

CBN de Brest - présentation

- **Créé en 1975 à Brest**
 - Agréé comme Conservatoire botanique national en 1990.
- **Etablissement public scientifique et technique**
 - Spécialisé dans la préservation de la flore sauvage et de ses habitats naturels, exerçant une mission de service public (art. L 414-10, code de l'environnement) ;
 - 4 grandes missions dédiées à la connaissance, la conservation, le conseil et l'expertise ainsi que l'information, la formation et la sensibilisation.
- **Territoire d'agrément sur l'ouest de la France, et actions à l'international**
 - Ex Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire ;
 - Actions dans des hauts lieux de biodiversité (Mascareignes, Méditerranée, Asie du sud-est...).
- **Equipe d'environ 40 personnes**
 - Brest (siège et antenne Bretagne), Nantes (antenne Pays de la Loire) et Villers-Bocage (antenne Normandie occidentale).

Présentation de l'espèce - description



M. Mady-2015

- Poacée (Graminée)
- Très petite taille : de 2 à 8 cm
- Tiges plus ou moins plaquées sur le sol à la base
- Feuilles linéaires en gouttière et arquées en forme de faux, à gaine ventrue
- Inflorescence courte, verdâtre, composée d'épillets réunis en corymbe, pédicelles velus
- Formant des gazons ras sur les grèves exondées des étangs

Présentation de l'espèce - description



Inventaire des plantes protégées en France
Danton & Baffray-2005

- Poacée (Graminée)
- Très petite taille : de 2 à 8 cm
- Tiges plus ou moins plaquées sur le sol à la base
- Feuilles linéaires en gouttière et arquées en forme de faux, à gaine ventrue
- Inflorescence courte, verdâtre, composée d'épillets réunis en corymbe, pédicelles velus
- Formant des gazons ras sur les grèves exondées des étangs

Présentation de l'espèce - biologie



- Plante annuelle
- « Fugace » : cycle rapide (moins de 30 jours en moyenne entre germination des graines et maturité complète des fruits)
- « À éclipses » : pouvoir germinatif des graines préservé pendant plusieurs décennies
- Germination des graines déclenchée par une phase d'exondation (étiage naturel ou vidange artificielle)

Présentation de l'espèce - écologie



- **Ecologie stricte !**
- **Zone de marnage des berges d'étangs (de rivières) subissant des alternances d'inondations et d'exondations**
- **Substrat sablo-vaseux à limono-argileux, oligo- à mésotrophe**

Présentation de l'espèce - répartition



- **Monde :**

- Europe occidentale et centrale
- Amérique du Nord (Oregon, Washington, Colombie britannique)
- Asie (Russie, Chine)

Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

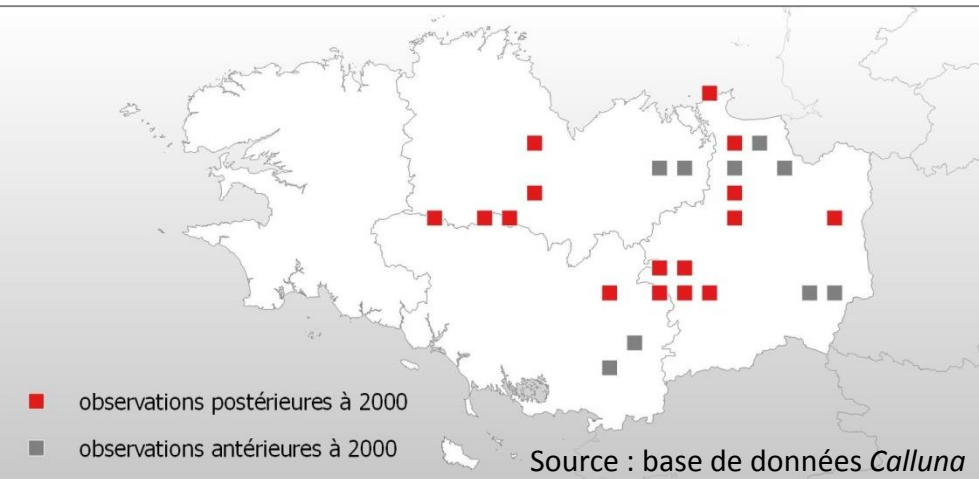
■ Bon état de conservation

■ Etat de conservation défavorable inadéquat

Esri, DeLorme, GEBCO, NOAA NGDC, and other contributors | @EEA, ETCBD | Sources: Esri, GEBCO, NOAA, National Geographic, DeLorme, HERE, Geonames.org, and other contributor

Présentation de l'espèce - répartition

- **Monde :**
 - Europe occidentale et centrale
 - Amérique du Nord (Oregon, Washington, Colombie britannique)
 - Asie (Russie, Chine)
- **France :**
 - Bretagne historique (Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique)



En raréfaction sur l'ensemble de son aire de répartition !

Présentation de l'espèce - statuts

- Annexe 1 de la convention de Berne
- Annexes 2 et 4 de la directive « habitats-faune-flore »
- Espèce protégée au niveau national
- Liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (MNHN, 2012) : classée « vulnérable »
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (Quéré *et al.*, 2015) : classée « vulnérable »
- Habitat reconnu d'intérêt communautaire (directive « habitats-faune-flore »)

Etat de conservation - menaces

- **Modifications environnementales affectant son biotope :**
 - Modification du régime hydraulique, notamment bouleversement des conditions d'étiage : le maintien d'un niveau d'eau quasi-constant contribue à réduire les zones de développement potentiel de l'espèce ;
 - Comblement des étangs ;
 - Désenvasage par extraction ou par épandage chimique (chaux) conduisant à une destruction de la banque de semences du sol ;
 - Stabilisation des berges des étangs, notamment dans les sites aménagés pour l'accueil du public et les loisirs nautiques ;
 - Dégradation de la qualité de l'eau (sensible à un enrichissement de l'eau) ;
 - Concurrence végétale (espèces invasives notamment).
- **Dégradations ponctuelles :**
 - Dégradation des berges au moment de l'étiage : pâturage, fréquentation, etc.

Etat de conservation - bilan

- **Variabilité naturelle**
 - **Forte fluctuation interannuelle des populations.**

Etat de conservation - bilan

- Variabilité naturelle
- Régression généralisée
 - Baisse des effectifs et disparition de certaines localités au cours des 30 dernières années.

Etat de conservation - bilan

- Variabilité naturelle
- Régression généralisée
- Stabilisation récente
 - Pas de forte régression depuis une dizaine d'années ;
 - Nouvelles localités découvertes.

Etat de conservation - bilan

- Variabilité naturelle
- Régression généralisée
- Stabilisation récente
- **Espèce bien prise en compte en sites Natura 2000**
 - **Actions en faveur du Coléanthe intégrées aux documents d'objectifs des sites concernés (gestion adaptée des niveaux d'eau).**

Etat de conservation - bilan

- Variabilité naturelle
- Régression généralisée
- Stabilisation récente
- **Espèce bien prise en compte en sites Natura 2000**
 - Etat de conservation en Bretagne jugé insatisfaisant (menaces pesant sur le biotope de cette espèce, non ré-observation de certaines populations depuis de nombreuses années).

Etat de conservation - plan d'actions

- **Gestion et information**

- **Maintenir ou restaurer les variations saisonnières des niveaux d'eau (vidange progressive à partir du début d'été et maintien d'un niveau bas jusqu'à la mi-octobre) ;**
- **Éviter les aménagements lourds en bord d'étang ;**
- **Surveiller l'apparition ou l'expansion d'espèces invasives ;**
- **Informers les propriétaires et gestionnaires.**

- **Suivi des populations**

- **Améliorer les connaissances sur l'espèce ;**
- **Généraliser le suivi à l'ensemble des plans d'eau hébergeant le Coléanthe ;**
- **Nourrir le rapportage européen**

→ **Mettre en place un réseau de suivi du Coléanthe délicat en Bretagne.**

Suivi des populations - protocole

- Fiche suivi à différents niveaux de précision (éléments obligatoires encadrés)
- Localisation aussi précise que possible
 - Pointage GPS ;
 - Délimitation sur photographie aérienne (tous les groupes d'individus sont exactement localisés, on considère qu'une discontinuité supérieure à 100 mètres conduit à la délimitation d'une seconde station).
- Homogénéité du suivi
- Intégration des données à la base Suiviflore

Réseau de suivi – Bilan 2017

- **Nombreux retours d'observations**
 - 9 plans d'eau où les données de présence ont été réactualisées ;
 - 6 où l'espèce a été recherchée mais non réobservée.
 - Plusieurs fiches suivi réalisées
 - **Année propice à l'observation du Coléanthe délicat**
 - Tendance aux exondations marquées et prolongées.
- Sur les 34 plans d'eau bretons où le Coléanthe délicat a déjà été cité :
- 20 bénéficient d'observations récentes (≥ 2000)
 - 5 où l'espèce n'a pas été revue depuis les années 1980 ou 1990
 - 9 où l'espèce n'a pas été réobservée depuis plus d'un siècle

Réseau de suivi – Bilan 2017

- Plans d'eau à Coléanthe délicat et date de dernière observation (hors mentions historiques) en Bretagne :

Bassin de Bazouges <i>Hédé-Bazouges (35)</i>	2003	Etang de Ste Suzanne <i>Saint-Coulomb (35)</i>	2011
Etang au Duc <i>Loyat, taupont, Ploërmel (56)</i>	2016	Etang de Trémigon <i>Combours, Bonnemain, Lourmais (35)</i>	1991
Etang de Beaufort <i>Plerguer (35)</i>	2016	Etang des Forges <i>Paimpont, Plélan-le-Grand (35)</i>	2011
Etang de Bélouze <i>Baulon (35)</i>	2000 <i>(non revu en 2017)</i>	Etang du Coronc <i>Glomel (22)</i>	2016
Etang de Bosméléac <i>Saint-Martin-des-Prés, Allineuc, Merléac, Le Bodéo (22)</i>	2016	Etang du Perray <i>Plélan-le-Grand (35)</i>	2003
Etang de Châtillon <i>Châtillon-en-Vendelays (35)</i>	2010 <i>(non revu en 2017)</i>	Etang du Pré <i>Paimpont (35)</i>	2001
Etang de Comper <i>Paimpont (35, Concoret (56)</i>	2017	Etang du Rouvre <i>Saint-Pierre-de-Plesguen, Pleugueneuc (35)</i>	1984 <i>(non revu en 2016)</i>
Etang de Hédé <i>Hédé-Bazouges, Saint-Symphorien (35)</i>	2014	Etang du Val <i>Bobital, Trélivan, Brusvily (22)</i>	1995
Etang de la Bézardière <i>Hédé-Bazouges (35)</i>	2000	Etang du VauLaurent <i>Saint-Martin-sur-Oust (56)</i>	1984 <i>(non revu en 2016)</i>
Etang de la Chèze <i>Saint-Thurial, Treffendel, Maxent, Plélan-le-Grand (35)</i>	2017	Grand étang de la Musse <i>Baulon (35)</i>	2017
Etang de la Gouannièr <i>Maxent (35)</i>	2017	Lac de Guerlédan <i>Caurel, Saint-Gelven, Mûr-de-Bretagne (22), Saint-Aignan, Sainte-Brigitte (56)</i>	2017
Etang de Mireloup <i>Plerguer, Le Tronchet (35)</i>	2014	Retenue du Gouët <i>La Méaugon, Ploufragan, Saint-Donan, Plaine Haute, Saint-Julien (22)</i>	2016
Etang de Paimpont <i>Paimpont (35)</i>	1985 <i>(non revu en 2017)</i>		

Réseau de suivi – Focus espèces invasives

- **Plusieurs espèces exotiques envahissantes connues en Bretagne**
 - **Jussies (*Ludwigia uruguayensis* et *L. peploides*) ;**
 - **Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) ;**
 - **Azolla fausse fougère (*Azolla filiculoides*), etc.**

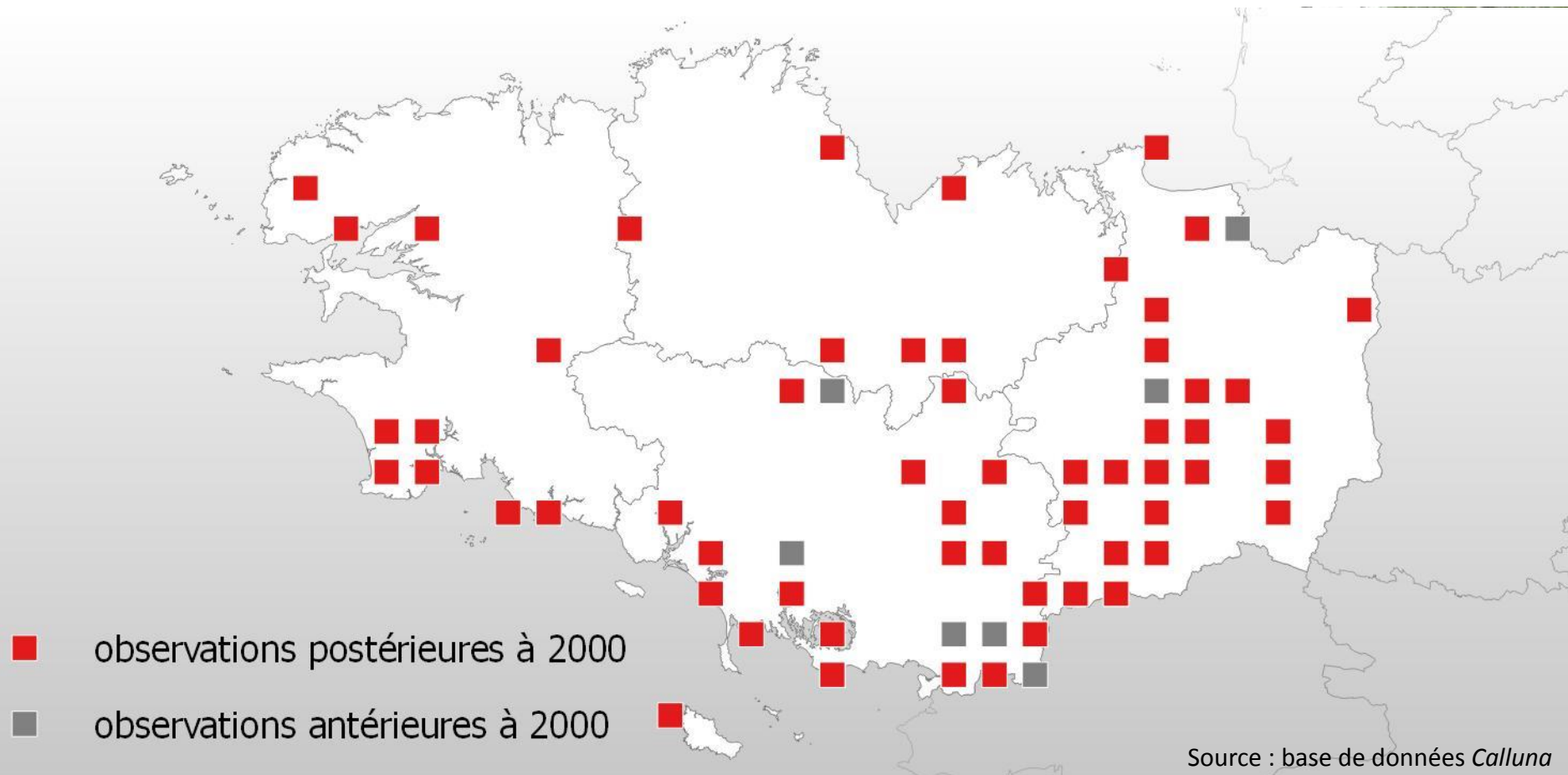
Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Jussie

Ludwigia uruguayensis

Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Jussie

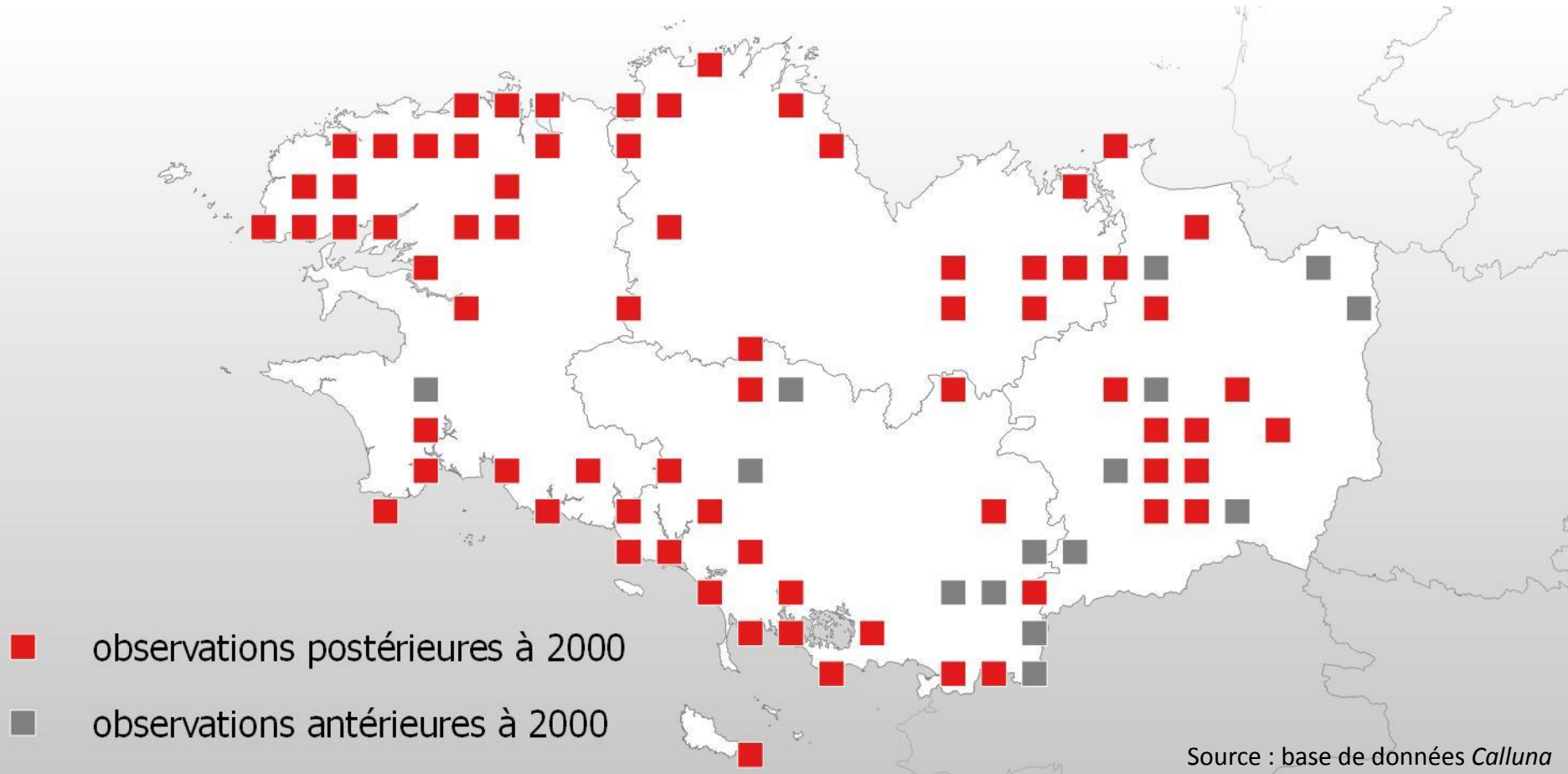
Ludwigia uruguayensis

Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Myriophylle du Brésil
Myriophyllum aquaticum

Réseau de suivi – Focus espèces invasives



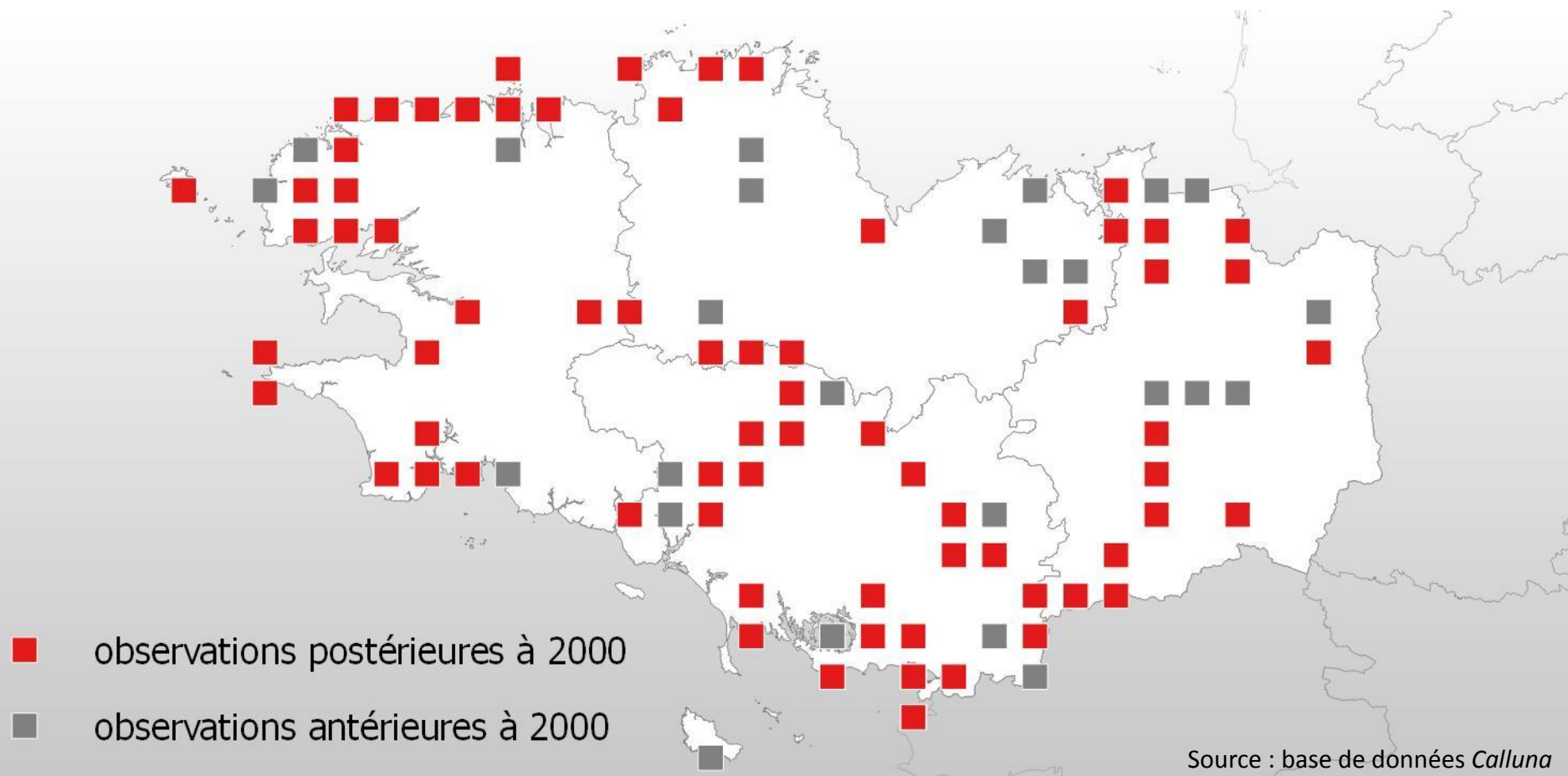
Myriophylle du Brésil
Myriophyllum aquaticum

Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Azolla fausse fougère
Azolla filiculoides

Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Azolla fausse fougère
Azolla filiculoides

Réseau de suivi – Focus espèces invasives

- **Plusieurs espèces exotiques envahissantes connues en Bretagne**
 - Jussies (*Ludwigia uruguayensis* et *L. peploides*) ;
 - Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) ;
 - Azolla fausse fougère (*Azolla filiculoides*), etc.
- **Une espèce exotique émergente préoccupante :**
 - Crassule de Helms (*Crassula helmsii*).



Crassule de Helms
Crassula helmsii



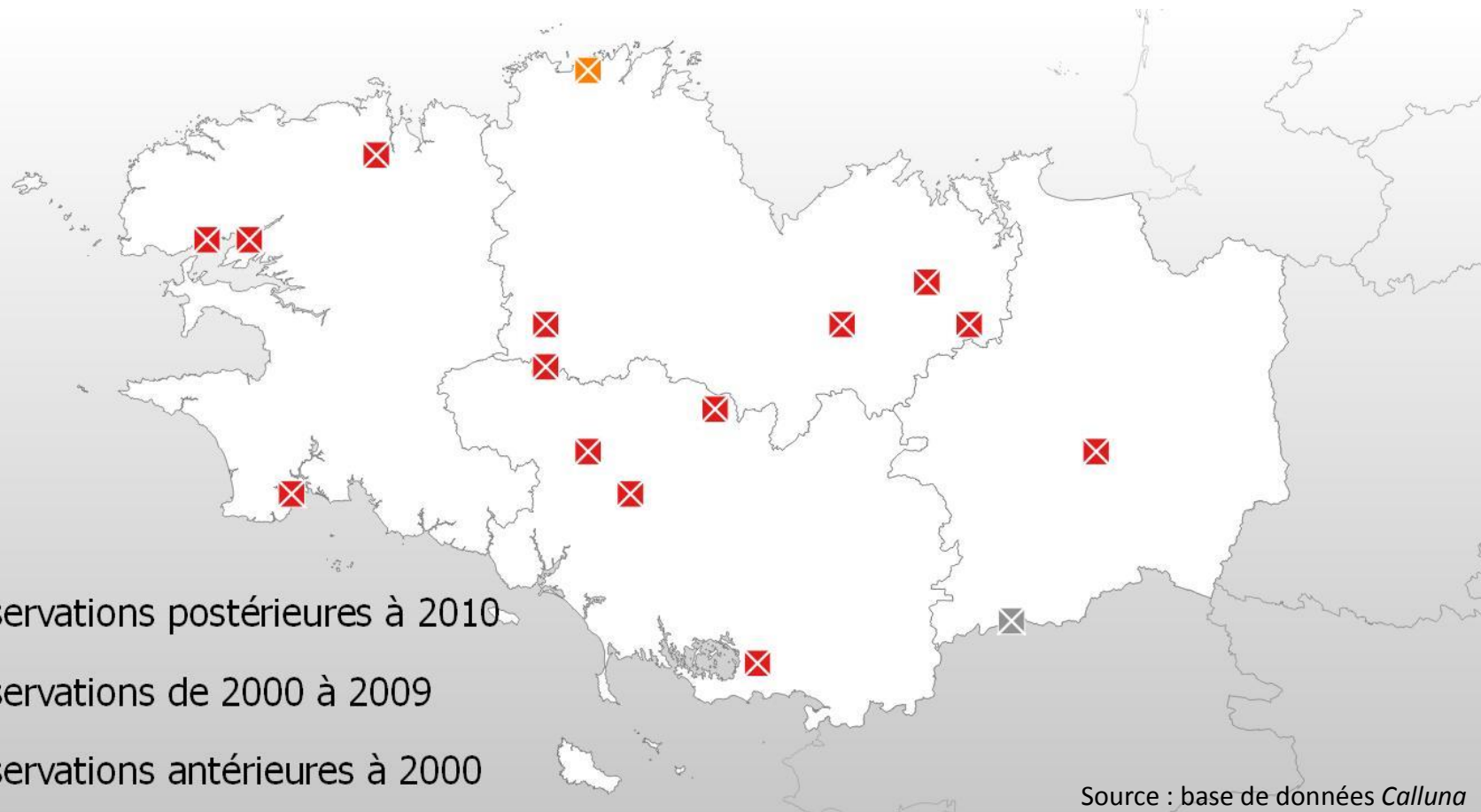
Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Réseau de suivi – Focus espèces invasives



Réseau de suivi – Focus espèces invasives

- **Plusieurs espèces exotiques envahissantes connues en Bretagne**
 - Jussies (*Ludwigia uruguayensis* et *L. peploides*) ;
 - Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) ;
 - Azolla fausse fougère (*Azolla filiculoides*), etc.
- **Une espèce exotique émergente préoccupante :**
 - Crassule de Helms (*Crassula helmsii*).
- **Mesures de gestion complexes à mettre en œuvre :**
 - Plus forte réussite des actions modifiant l'écosystème ;
 - Efficacité étroitement liée au degré d'expansion dans les milieux colonisés.

→ **Importance d'agir le plus tôt possible !**



P. Danet-2016



P. Danet-2016

Merci de votre attention

Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE
NATIONAL
DE BREST



web | www.cbnbrest.fr

*Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole océane,
Conseil général du Finistère, Conseil régional de Bretagne
et Université de Bretagne Occidentale.*

Conservatoire botanique national de Brest

**Siège, service international,
jardin, service éducatif,
et antenne Bretagne**

52 allée du Bot
29 200 BREST
02 98 41 88 95
cbn.brest@cbnbrest.com

Antenne Basse-Normandie

Parc estuaire entreprises
Rte de Caen
14 310 VILLERS-BOCAGE
02 31 96 77 56
cbn.bassenormandie@cbnbrest.com

Antenne Pays de la Loire

28^{bis} rue Babonneau
44 100 NANTES
02 40 69 70 55
cbn.paysdeloire@cbnbrest.com